

Pax Romana

MOUVEMENT INTERNATIONAL DES ÉTUDIANTS CATHOLIQUES
MOUVEMENT INTERNATIONAL DES INTELLECTUELS CATHOLIQUES



Devant le Centre St-Yves, à Paris, les Juristes se réunissent avant de partir pour l'Abbaye de Royaumont

Approfondir, selon les données de la foi et de la morale catholique, les problèmes, notamment humains et sociaux, propres à la profession des juristes ; faciliter les contacts entre les juristes catholiques de tous les pays ; contribuer à la réalisation des principes de l'éthique chrétienne dans la science juridique, dans l'activité législative, judiciaire et administrative, dans toute la vie publique et professionnelle de chaque

pays et dans les institutions internationales : tels sont les buts que se propose le Secrétariat international des juristes catholiques à eu lieu du 1^{er} au 4 octobre dernier au Centre culturel de l'ancienne abbaye de Royaumont, dans la région parisienne, sous la présidence de M. le professeur Willem Pompe, d'Utrecht. Le sujet en était le problème de « La Défense juridique de l'unité familiale ». Nous avons déjà exposé dans ce journal (N° 5, 1953) la méthode suivie pour la préparation des travaux du Congrès. Nous sommes heureux de pouvoir en donner maintenant une vue d'ensemble.

Préparé de longue date par ce Secrétariat, le 1^{er} Congrès international des juristes catholiques a eu lieu du 1^{er} au 4 octobre dernier au Centre culturel de l'ancienne abbaye de Royaumont, dans la région parisienne, sous la présidence de M. le professeur Willem Pompe, d'Utrecht. Le sujet en était le problème de « La Défense juridique de l'unité familiale ». Nous avons déjà exposé dans ce journal (N° 5, 1953) la méthode suivie pour la préparation des travaux du Congrès. Nous sommes heureux de pouvoir en donner maintenant une vue d'ensemble.

Disons d'emblée que le Congrès a été une belle réussite. Les efforts du Comité français d'organisation (M. Henri Mazeaud, professeur à la Faculté de Droit à Paris, qui établit le plan de travail du Congrès, M^e E. Gouvernel, le Révérend P. Faidherbe, O.P., et M. Michel Charpentier) ont été récompensés tout d'abord par le nombre et la haute compétence des participants. Une centaine de juristes étaient présents, venant de

14 pays (dont un Asiatique et un Sud-américain et environ 40 Français). Relevons les représentations particulièrement nombreuses : belge, hollandaise et italienne. Un point plus sombre : le manque de représentants de la pensée juridique anglo-saxonne, mais il ne fait pas de doute que les difficultés de devises y étaient pour beaucoup. En ce qui concerne la qualité des participants, nous étions particulièrement frappés par la grande variété des carrières juridiques qui y étaient représentées : la Faculté, le Barreau, la Magistrature (moins nombreuse), les canonistes, les fonctionnaires.

Accueil à Paris

Un autre élément de cette réussite a été le niveau élevé des rapports et des débats. Et par dessus tout, l'esprit qui animait les travaux du Congrès, rempli de charité autant que de justice et imprégné du sens de la responsabilité spéciale du juriste à l'égard de l'individu bien sûr, mais aussi à l'égard de cet élément primordial de la société qu'est la famille.

Le Congrès a été ouvert le 1^{er} octobre

dans l'après midi, au Centre St-Yves à Paris, où les congressistes ont été accueillis par S. Exc. Mgr Courbe, auxiliaire de l'Archevêque de Paris et Secrétaire général de l'Action catholique française. Ensuite, les congressistes se sont rendus à l'Hôtel de Ville où ils ont été reçus par la ville de Paris et salués d'une façon particulièrement cordiale par M^e Früh, vice-président du Conseil municipal.

À l'Abbaye de Royaumont, les séances de travail ont débuté par la lecture d'une importante lettre de la Secrétairerie d'Etat de Sa Sainteté, par laquelle le Saint-Père a adressé ses paternels encouragements au Secrétariat international des juristes en accordant Sa Bénédiction apostolique à tous les participants au Congrès. Cette lettre souligne qu'à maintes reprises les derniers Papes ont rappelé la doctrine de l'Eglise sur la famille et défini le rôle de la société civile à son égard (Encycliques *Summi Pontificatus*, *Divini Illius Magistri* et *Casti Connubii*) ; elle évoque aussi les textes des Encycliques qui précisent l'enseignement du Magistère romain sur le sens chrétien de la famille et du mariage et sur la nécessité que, par des lois justes, les Etats s'engagent à le reconnaître et à le promouvoir.

telles que : sanctions pénales pécuniaires contre l'époux coupable, organisation de la séparation de corps, interdiction du divorce dans les premières années du mariage, etc. En deuxième lieu, il faut lutter contre le divorce par une campagne systématique dans l'opinion publique, campagne menée tant auprès des catholiques que des non-catholiques. Il faut rappeler aux magistrats et aux praticiens catholiques le rôle qu'ils doivent jouer dans les procès de divorce. Enfin le rapporteur rappelle les directives de charité données par le Souverain Pontife quant au comportement personnel des catholiques envers les divorcés : il nous appartient de condamner le divorce, mais il appartient à Dieu de juger le comportement des divorcés.

Problème des Enfants

Le troisième rapport a été présenté par le professeur Frantz Klein de l'Université de Fribourg-en-Brigaud. Son sujet était « Les enfants naturels et les enfants adoptifs ». Dans son rapport, tiré, du moins en partie, des expériences allemandes, M. Klein souligne tout d'abord le devoir d'assurer les conditions de vie aux enfants naturels sans distinction par cela Positiv de la famille légitime. Ensuite il traite, en le développant, le problème des enfants adoptifs, problème qui devient de plus en plus important et qui demande aussi une surveillance très attentive pour éviter des abus parfois dangereux, surtout dans le cas où les parents naturels sont encore en vie.

Le quatrième rapport sur « Les prestations familiales et le droit fiscal de la famille » a été traité par M^e Emmanuel de Las Cases, qui a remplacé le professeur Benjamin A. Wortley, de l'Université de Manchester, empêché. Il a voulu surtout dégager des différents rapports nationaux reçus quelques observations générales, plutôt que de résumer les différentes législations. Il a rappelé d'abord la position de l'Eglise exprimée déjà dans l'Encyclique *Quadragesimo Anno*, position que l'on peut résumer par la phrase « à travail égal, niveau de vie égal ». Ensuite il a passé en revue les principes économiques et juridiques qui doivent précéder une législation familiale orientée par les exigences du bien commun, surtout en ce qui concerne la compensation nécessaire des charges de famille (qui doit permettre à la mère de rester au foyer, aux enfants de poursuivre leur formation professionnelle, à la famille d'avoir un logement suffisant). Cette compensation doit se réaliser dans le cadre professionnel, le rôle normal de l'Etat étant seulement d'assurer le contrôle de son fonctionnement. En ce qui concerne le droit fiscal, le rapporteur, exprimant d'ailleurs l'opinion unanime des correspondants nationaux, condamne l'impôt indirect portant sur des objets de consommation courante. Ensuite, il analyse l'impôt sur le revenu et signale plusieurs solutions adoptées par les différentes législations, en mettant un accent spécial sur le système français ; le rôle de l'impôt sur les successions ne devrait pas non plus être négligé. Pendant les discussions, ce rapport a été suppléé d'une façon particulièrement intéressante par M. Vinot, du Conseil économique français, qui a présenté le problème des impositions en France.

Une séance a été consacrée à l'action d'apostolat propre à la profession de juriste et présentée par les dirigeants des différents groupements nationaux et,

(Suite page 2, col. 4)

L'APOSTOLAT DE LA PLUME

Le 10 mai 1952, M. Jacques Maritain, professeur à l'Université de Princeton, prit la parole à New-York au cours d'une réception qui lui était offerte ; M. Maritain, en effet, venait de recevoir un prix littéraire américain. Après avoir exprimé ses remerciements, le philosophe présenta quelques remarques sur « l'apostolat de la plume ». Cette partie de son discours a été publiée par l'hebdomadaire catholique *America*, dans son numéro du 24 mai 1952. Nous en présentons ici quelques extraits particulièrement intéressants pour l'apostolat des écrivains catholiques.

On attend de moi, m'a-t-on dit, que je dise quelques mots sur « l'apostolat de la plume ». Laissez-moi avouer que je préférerais ne pas le faire car j'ai peur des grands mots.

D'ailleurs, toute expression destinée à désigner une activité humaine devrait être employée par ceux qui s'adonnent à cette activité pour exprimer le genre de travail qu'ils font ; ainsi, si vous demandez à un écrivain ce qu'il fait, il vous répondra probablement : Je suis un romancier, ou un poète, ou un philosophe, ou un dramaturge. Mais j'ai peine à imaginer qu'il réponde : Moi, je suis un apôtre de la plume. A supposer qu'il réponde ainsi, j'aurais peu de confiance en ses vertus apostoliques.

L'apostolat chrétien a pour but de faire connaître aux hommes la Bonne Nouvelle de l'Evangile et d'amener les âmes à la Foi dans la Vérité révélée. Cet apostolat a ses voies et ses moyens propres. Pour un écrivain, transformer un roman ou un traité de métaphysique en instrument adapté à cette fin ou à n'importe quelle autre fin étrangère aux exigences propres de son travail représenterait un risque pour la qualité même du travail.

JACQUES MARITAIN

L'homme et son œuvre

Professeur à l'Université de Princeton, aux Etats-Unis, Jacques Maritain s'est distingué, pendant de nombreuses années, non seulement par la clarté de sa pensée, mais encore par le vif intérêt qu'il a porté aux problèmes contemporains. Parmi ses livres, les mieux connus sont ceux consacrés aux problèmes politiques. Cependant, il s'est également occupé de questions artistiques. Son livre *L'art et la scolastique* est considéré comme la définition classique du problème artistique. Son dernier livre, *Creative Intuition in Art and Poetry* vient de paraître aux Etats-Unis.

Le devoir immédiat et l'objectif d'un écrivain consistent soit à produire une œuvre d'art sous l'angle de la beauté, soit à résoudre un problème conformément à la vérité de son objet ; naturellement, il peut et il doit avoir d'autres visées, relatives à sa vie et à sa destinée comme homme, mais ce sont des visées lointaines qui ne constituent ni la règle ni la mesure de son travail. Il est impossible à un écrivain qui croit en Dieu de ne pas se sentir responsable de l'extension de la vérité divine, c'est-à-dire des fins mêmes de l'apostolat, mais ceci est l'affaire d'une inspiration intérieure qui est d'autant plus efficace qu'elle reste dans les profondeurs secrètes de l'âme et que, tout en excitant l'activité créatrice, elle la maintient dans un désintéressement naturel et sincère : nous risquerions de gâcher beaucoup de choses précieuses si nous laissions, même pour les plus nobles fins, la moindre trace d'utilitarisme entrer dans la sphère de l'art ou de la connaissance spéculative...

Ce n'est pas facile d'être un catholique et ce n'est pas facile d'être un écrivain. Etre un écrivain catholique est doublement difficile ; il y a, d'une part, le danger de céder au charme de l'art ou de la connais-

sance humaine au point de manquer aux exigences de la vérité suprême ; et il y a, d'autre part, le danger d'utiliser la Vérité divine à laquelle nous croyons ensemble, nous et nos frères dans la foi, pour compenser nos faiblesses possibles devant les exigences de l'art ou de la connaissance humaine. Je ne crois pas qu'il y ait d'autre moyen de surmonter ces risques qu'une bonne dose d'humilité et une certaine sensibilité, un élan à l'égard des chemins de la vie spirituelle.

Nous sommes affrontés maintenant aux « énergies de l'erreur », pour reprendre une expression de saint Paul, qui visent à transformer l'homme et le monde dans le sens d'un idéal matérialiste ; notre combat contre ces énergies de l'erreur ne peut être victorieux que si nous les affrontons à l'intégrité de la puissance intellectuelle et spirituelle incorporée à notre héritage chrétien.

C'est un besoin urgent du monde actuel que les chrétiens fermement attachés à leur foi se dévouent au travail de l'intelligence dans tous les secteurs de la connaissance humaine et de l'activité créatrice, en se rendant bien compte que les clés qui nous sont fournies par une saine philosophie et une saine théologie sont destinées à ouvrir des portes et non pas à les fermer. Nous devons nous rendre compte aussi que l'expérience spirituelle enracinée dans la charité est l'inspiration la plus profonde et la plus féconde pour un travail créateur ; chacun travaille dans son propre secteur et selon les exigences de ce secteur, mais son travail doit être animé de l'intérieur par un élan qui vient d'une source plus profonde et qui est capable d'atteindre les âmes des hommes mieux que n'importe quel moyen humain si habile soit-il.

La Famille

Le premier rapport général sur « Le gouvernement de la famille » est présenté par M. Francesco Santoro-Passarelli, professeur de Droit à l'Université de Rome. Utilisant les données fournies par les rapports nationaux, l'éminent juriste italien a tout d'abord défini les éléments de l'ordre naturel de la famille, cet ordre qui, à l'heure actuelle, est menacé par certains abus de la part de la société. De nombreux projets de réforme législative et parfois aussi les réactions de l'opinion publique et des mœurs modernes risquent de conduire à la notion d'une famille sans chef, qui pourrait être l'anéantissement de la famille. Le rapport analyse l'idée d'égalité des deux époux et lui donne sa vraie signification ; il précise également la nature et les limites de l'autorité maritale et de la puissance paternelle des parents. En outre, il définit la position et le rôle de l'Etat en face de la famille.

Le second rapport, celui du professeur Henri Mazeaud, a comme sujet « Le divorce et les nullités de mariage ». Le rapporteur commence par souligner le fait capital qui se dégage des différents rapports transmis par les juristes catholiques de plusieurs pays : l'extension du divorce. D'où la nécessité de déceler les causes et les agents de la prolifération de cette plaie sociale, afin de pouvoir ensuite préconiser les remèdes. Comme causes principales, le rapporteur signale d'une part, l'ignorance de la doctrine catholique et la perte de la foi et, d'autre part, l'anticléricalisme, car la lutte pour ou contre le divorce se déroule dans tous les pays sur le plan de la politique religieuse. Comme principaux agents de l'extension du divorce, il dénonce les législateurs qui édictent des dispositions sans cesse plus favorables au divorce, les Tribunaux qui refusent d'appliquer les règles légales restrictives et les praticiens qui fournissent aux époux les moyens de tourner ces règles. Les remèdes doivent être cherchés d'abord du côté de réformes législatives. C'est la suppression du divorce qui doit être demandée, au moins pour les époux qui ont promis de s'unir indissolublement. A défaut de cette réforme, on peut en envisager d'autres plus limitées,

ARTISTES : Nous ne nous occupons pas directement de l'œuvre d'art, mais des efforts spirituels qui décident du sort d'une œuvre.

En 1950 eut lieu à Rome, sous les auspices de *Pax Romana*, le Premier Congrès international des artistes catholiques organisé par l'Union Catholique Artistique Italienne. Les artistes de vingt-trois nations présents à ce Congrès décidèrent alors de créer un Secrétariat international afin de poursuivre leur collaboration. La constitution définitive du Secrétariat dans le cadre de *Pax Romana-MIIC* fut décidée lors de l'Assemblée plénière de Reims, en 1951. Une année plus tard, à Venise, se tint une réunion des délégués qui permit au Secrétariat de commencer ses travaux.

Les buts de *Pax Romana* — la christianisation des professions libérales et du monde culturel, ainsi que le développement d'un esprit apostolique parmi les laïques engagés dans le travail intellectuel — n'exigent pas en principe une action différente pour chaque branche d'activité. L'apostolat de *Pax Romana* s'adresse avant tout à l'homme et à sa conscience de chrétien. Toutefois, la création de Secrétariats spécialisés pour les différentes professions répond à des considérations très importantes d'ordre pratique, puisque cette subdivision par professions permet une meilleure compréhension des problèmes spirituels et moraux propres à chaque domaine professionnel. Malgré toutes les différences, les problèmes d'ordre spirituel ou religieux nous ramènent en fin de compte à l'homme. Le Secrétariat des artistes (qui groupe architectes, peintres, sculpteurs et musiciens) aura donc comme tâche primordiale d'adapter aux préoccupations spécifiques — et combien complexes — des artistes, les buts et les méthodes de travail de *Pax Romana*.

M. Ferdinand Pfammatter, auteur de cet article, est directeur du Secrétariat International des Artistes Catholiques.

Le caractère apostolique de cette activité nous indique clairement ce que nous devons faire dans le domaine de l'art : nous chercherons à exercer une influence religieuse sur les artistes, à



LA CHAPELLE D'ASSY

La paix ne semble guère régner sur ce monde angoissé d'ombres et de semblants
Rouault : *La Misère*

provoquer un dialogue, à éveiller et à stimuler la conscience. Nous voulons agir là où toutes les activités artistiques, toutes les tendances et toutes les nuances personnelles ont leur commune origine : dans ces conceptions primordiales que sont la conscience profonde de l'artiste et sa vie spirituelle. Nous ne nous occupons pas directement de l'œuvre d'art (un sujet intéressant pour un Congrès), mais des efforts spirituels qui décident du sort d'une œuvre, de la manière d'employer un talent.

Le Secrétariat des artistes a ainsi deux tâches essentielles : la première consiste à obtenir que l'artiste en tant qu'homme s'efforce de vivre chrétiennement dans

l'esprit de *Pax Romana* et d'apporter cet esprit dans toute sa vie et plus particulièrement dans son activité professionnelle. Que toutes ses pensées et ses actions soient animées d'esprit chrétien, sans compromission, mais aussi sans ostentation, sans spéculer sur l'effet obtenu, sans publicité, partout là où une bonne action, une pensée chrétienne cherchent leur créateur.

La seconde tâche dépend directement de la première : éveiller et stimuler une mentalité professionnelle authentiquement chrétienne comme condition de l'œuvre. Cette tâche s'impose spécialement dans le domaine où l'artiste a la faculté et la capacité d'exercer une influence spirituelle profonde sur son entourage et tout spécialement dans l'art religieux ainsi que dans l'art liturgique. Alors que l'artiste jouit de toute liberté pour autant qu'il crée des œuvres d'expression religieuse dans son atelier, dès que ces œuvres sont destinées à prendre place dans un sanctuaire, destinées à un usage liturgique, l'artiste doit se soumettre aux exigences très précises que lui dicte l'Eglise. Il doit savoir s'il veut servir le but sacré ou s'il veut régner en maître et en tant qu'artiste faisant fi des exigences de l'Eglise. Il ne s'agit point d'un esclavage qui freine la création artistique, mais au contraire d'un culte, d'un service de Dieu, dans le plus beau sens du mot. Voilà, à côté des buts communs de *Pax Romana*, une tâche spéciale de l'artiste catholique qui, quand elle est bien comprise, peut susciter de grands efforts spirituels.

Lors de l'Assemblée plénière de *Pax Romana-MIIC* à Bonn, en août 1953, une réunion du Secrétariat international des artistes eut lieu à laquelle prirent part des dirigeants d'Allemagne, France, Italie, Pays-Bas, Pérou et Suisse. Les rapports présentés par les délégués et par le Secrétaire ont montré toutes les difficultés du début, dues surtout au fait que le Secrétariat international des artistes catholiques est très peu connu. Il a

(Suite page 4, col. 2)

Congrès des Juristes

Suite de page 1

dans le cas de la France, des groupements locaux : Paris, Lille, Marseille. Cette initiative a permis l'échange d'expériences et d'informations très utiles ; elle a permis aussi de constater que très souvent les problèmes sont analogues dans les différents pays, ce qui rend les réunions internationales encore plus nécessaires.

Soulignons la présence pendant les séances de différentes personnalités religieuses et civiles, parmi lesquelles Mgr Sensi, observateur du Saint-Siège auprès de l'UNESCO, et M. Coste-Floret, ministre de la santé.

La dernière manifestation du Congrès, la séance finale du 4 octobre, a eu lieu à Paris, sous la présidence de Son Em. le cardinal Feltin. Le professeur Willem Pompe, président du Secrétariat international des juristes, dans un discours remarquable, a mis en relief les immenses possibilités d'action qui s'ouvrent devant un juriste catholique et devant le Secrétariat, action hautement appréciée et encouragée par l'Eglise et la Hiérarchie, comme l'a souligné Son Em. le cardinal Feltin dans les paroles bienveillantes qu'il adressa aux Congressistes. En guise de conclusion, M. H. Battifol, professeur à la Faculté de Droit de Paris, prononça un beau discours analysant d'une façon extrêmement synthétique et suggestive les résultats du Congrès.

Les Cahiers du Droit, publiés à Paris, vont consacrer prochainement un numéro spécial au 1^{er} Congrès international des juristes catholiques. Nous renvoyons à cette publication tous ceux de nos lecteurs qui désirent connaître les textes complets des rapports et les résolutions du Congrès, que le manque de place nous empêche de publier ici. La lecture de ces textes leur montrera que le Congrès répondait pleinement aux buts de notre Secrétariat international des juristes catholiques, et qu'il a apporté une contribution constructive et valable à la solution des problèmes que la défense de la famille pose aux juristes chrétiens.

T. Szmitkowski.



L'Abbaye de Royaumont

Elternrecht auf die Schule

C'est le titre d'une élégante plaquette qui contient les actes complets de la rencontre d'études de Pax Romana-MIIC, à Salzbourg, en 1952.

En vente au Secrétariat général, Fribourg.

Prix : frs. suisses 2.50. DM 2.50

personnel enseignant. Une université qui compte des professeurs compétents peut constituer une bien meilleure communauté de maîtres et d'étudiants que celle qui, présentant un corps professoral au mérite exceptionnel, n'a pas su favoriser les relations entre les étudiants et leur faculté. Quelle que soit la cause des différences, nos universités ne feraient pas dignes de leur mission aussi longtemps qu'elle ne pratiqueront pas les vertus d'humilité et de sincérité.

Nous avons également besoin dans nos universités d'une nouvelle proclamation des idéaux communs. La récente histoire de leur non coopération les a affaiblies en tant qu'institutions indépendantes. Cette incertitude sur leur raison d'être a causé la joie des gouvernements qui les ont utilisées à leurs propres fins ; elle a aussi été la cause de déceptions immenses parmi ceux qui comptaient sur elles pour cet approche méthodique de la vérité et de la connaissance qui est la caractéristique de l'esprit scientifique. La perversion de l'université se mesure à son renoncement à l'universalité et à son identification avec le nationalisme. En réaffirmant ses principes, chaque université retrouvera son indépendance et réanimera le noble idéal perdu, qui n'est ni français, ni allemand, ni anglais, mais international.

Soulignons, enfin, que les universitaires et les universités ressentent un profond besoin de dévouement mutuel qu'ils pourront d'ailleurs aisément entretenir grâce à leurs idéaux communs et à un minimum de sympathie. Peu importe que nous soyons tous d'accord les uns avec les autres ; ce qui est vital, c'est une compréhension mutuelle ainsi que, à travers elle, un respect réciproque. Soyons convaincus que la connaissance et la pratique de ces deux vertus, sources de l'inquiétude intellectuelle de notre vie, peuvent seules préserver l'héritage intellectuel que nous détenons.

Nous ne pouvons évidemment pas réaliser cette tâche du jour au lendemain.

S'il y a certainement des universités qui sont incapables de remplir leur mission, leur existence ne peut pas servir d'excuse à la myopie ou au « monopolarisme » intellectuel des autres. Tout au moins, pouvons-nous susciter un mouvement entre les universités et ceux qui les aiment, mouvement qui conduira à cette analyse nécessaire dont nous avons parlé. Livrons-nous à une investigation minutieuse des programmes d'études qui doivent tendre à devenir de véritables répertoires du savoir universel, et non des chaires pour les philosophies nationalistes qui oublient que ce dernier se soucie peu des frontières, des races et des civilisations particulières. Examinons aussi d'un œil nouveau les problèmes de l'équivalence des diplômes et des conditions requises pour accéder à l'université.

Pour réaliser ce retour à la vraie université, il est impérieux que les rencontres internationales se développent. Mais elles doivent cesser d'être de simples réunions sociales reposant sur la seule bonne volonté et n'ayant donc aucune valeur pour la création de l'unité universitaire. Ces rencontres doivent préciser les idées et élargir les conceptions des participants ; elles doivent susciter de nombreuses préoccupations intellectuelles. Elles doivent avant tout témoigner de cette unité d'une façon si convaincante que les participants retournent chez eux non avec le seul souvenir de jours passés dans la gaieté, mais enflammés d'un zèle qui les poussera à travailler à la création d'un esprit universel au sein de leurs universités.

Nous ne cherchons pas l'uniformité, car l'uniformité entraîne avec elle la destruction ; nous ne cherchons pas à recréer l'université médiévale. Ce que nous prônons c'est un esprit capable de libérer l'université des idées banales qui lui ont ravi sa splendeur et qui l'ont dépouillée de sa nature universelle.

J. H. McM.

VERS UNE COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE

L'état d'esprit contemporain, à la recherche de son équilibre et de la paix mondiale, est devenu imperméable à certaines contradictions fondamentales. S'exprimant dans un vocabulaire apparemment identique, mais nettement divergent quant à la signification des mots, il a perdu le pouvoir de pénétrer au fond des problèmes ; ses efforts et ses déceptions le portent à attacher une importance exagérée aux organisations et aux faits et à négliger de déceler ainsi ce qui, en eux-ci, est souvent la négation même de ce qu'ils prétendent mettre en évidence.

Comme tous les autres courants de la vie moderne, cette situation affecte également l'université. Presque toutes les discussions sur la condition actuelle de la communauté universitaire conduisent inévitablement à la conclusion que l'esprit de corps, à peine existant à l'intérieur de chaque université, est encore moins évident au plan national. L'esprit de compétition qui existe entre universités et universitaires dans une nation déterminée et qui ne fait honneur ni aux uns ni aux autres, a entravé la formation d'une telle communauté au point qu'on n'en ressent même presque plus le besoin. Une attitude de satisfaction personnelle, indigne d'un universitaire, a dressé un obstacle insurmontable à la participation à la vie intellectuelle sur le plan national. Une ère qui est fière de son mépris pour l'isolationnisme, le voit néanmoins exercer son influence sur les universités d'un même pays.

Au milieu du chaos et des désaccords nationaux, au milieu des complexités et des divisions — ou peut-être à cause de cela —, on constate un étrange paradoxe : l'affirmation de l'existence d'une communauté universitaire internationale. Un simple coup d'œil semble le confirmer. Chaque année et partout dans le monde, les villes voient accourir une multitude d'organisations intellectuelles, professionnelles et étudiantes de tous les genres imaginables. Un été européen devient un paradis de traducteurs en même temps qu'un brusque retour à la tour de Babel. Les écouteurs ont à nouveau permis l'unité linguistique qui,

depuis la disparition du latin, manquait au monde intellectuel ; mais les appareils ne peuvent créer l'esprit de corps, de même que ce n'est pas l'emploi universel du latin qui donna naissance à l'université médiévale. Ni les costumes des étudiants et des professeurs, ni les révolutions estudiantines, ni la souveraineté, d'ailleurs trop souvent « disputée », de la théologie, ne furent ses caractéristiques. Son prestige résidait dans les idéaux communs qui donnaient sa pleine signification à l'aventure intellectuelle qu'elle incarnait. Aurait-elle été privée de l'unité de langage, elle aurait cependant accompli sa tâche. Car elle était imprégnée, comme tout le monde médiéval, d'un souci inquiet de la vérité, dont la recherche était le devoir commun de tous les intellectuels. Là résidait le fondement de son unité, et c'est cela précisément que le monde universitaire contemporain a perdu en se laissant dominer par un dangereux esprit de compétition ; nulle réunion ni nul échange d'étudiants ne remédieront à cet état de choses.

Or, voilà ce que nous avons pris pour une communauté universitaire internationale. Ces réunions et ces échanges indiquent tout au plus l'existence d'une telle communauté ; ils mettent également en évidence, si nous les examinons objectivement, combien nous sommes éloignés d'un idéal commun. La multiplication de ces échanges n'est de plus qu'un indice de leur faiblesse fondamentale : elle représente une tentative de construire, à un échelon supérieur, une façade qui ne repose pas sur de solides bases. Sans communauté universitaire aux plans local et national, une communauté internationale est irréalisable. A une époque qui se prête aux solutions faciles, nous devons nous garder d'accepter ce qui ne constitue pas, en fait, une véritable communauté.

Le grand nombre d'organisations actuellement existantes est peut-être la meilleure expression du besoin de compensation engendré par l'absence d'une communauté universitaire. Vues sous cet angle, elles deviennent les signes d'espoir d'un nouvel esprit, jusqu'à présent mal orienté, qui souffre encore des

effets produits dans les universités par la montée du nationalisme.

Pas de doute qu'une telle communauté soit souhaitée : la difficulté est de la transformer en une réalité et de la faire accepter par les universités. La longue tradition établie depuis le déclin de l'université médiévale complique la tâche. Or, comme ce désir est évident au sein du monde universitaire, nous ne pouvons nous borner à des regrets. Nous devons plutôt travailler à raviver l'idéal commun, en montrant que là où un tel esprit n'existe pas, nos universités ne sont pas de vraies universités. Problème fondamental qui ne peut être résolu par l'introduction de cours spéciaux théoriquement destinés à former des « citoyens du monde ». La solution doit être trouvée par toutes les universités grâce à une recherche analytique sur « l'idée de l'université ». Comme l'indique T. S. Eliot, le plus important n'est pas que nous nous aimions les uns les autres, mais que toutes les universités s'attèlent à une même tâche : celle de cultiver l'esprit par l'enseignement de la sagesse universelle. Ainsi engagées, elles devraient avoir en commun un certain nombre d'idéaux à la défense desquels toutes travailleraient.

Nous avons besoin d'une loyauté absolue dans nos universités, loyauté qui mettra fin aux compétitions dégradantes auxquelles nous avons assisté au cours des dernières années. Les universités d'un pays, au lieu de condamner celles d'une autre nation, devraient reconnaître qu'elles poursuivent des fins élevées et identiques. Si certaines ne réussissent pas complètement dans leur tâche, leur échec partiel ne doit pas être couvert de mépris mais considéré comme un effort tenté de bonne foi. Aucune université ne devrait gratuitement douter de la valeur d'une autre, simplement parce que cette dernière ne dispose pas de telle ou telle faculté particulièrement brillante ; les facteurs qui confèrent une personnalité à l'université sont plus importants que l'éclat professionnel du

Comme cadeau offrez le porte-mine qui fonctionne impeccablement pendant des années



CARAN D'ACHE
Crayons suisses Schweizer Bleistifte

Abonnements

	Fr. s.	Sh.	Fr. fr.	pesetas
Simple	5.-	6/-	1.-	300
Amis de Pax Romana	10.-	12/6	2.50	1000

Compte de chèques postaux :
Fribourg 11a 1036.

Publicité : S'adresser à l'Administration du journal, rue St-Michel 14, Fribourg (Suisse).

Pax Romana



Rédaction

Secrétariat Général de Pax Romana, 14, rue St-Michel
Fribourg (Suisse).

Responsable : Bernard Ducret.

Impression : Imprimerie St-Paul, Fribourg (Suisse).

S *Ceux qui partent et ceux qui arrivent* : Nous devons regretter le départ de Fribourg de M^{lle} Christiane Assouad. Associée à notre travail depuis la veille du Congrès du Canada, elle apporta durant toute l'année écoulée sa collaboration au Secrétariat général. De Fribourg, elle se rendit directement à Paris et à Royau-mont, où le Congrès international des juristes catholiques bénéficia de sa compétence et de son dévouement. Les dernières nouvelles que nous avons de Christiane nous sont parvenues d'Espagne où elle passait des vacances bien méritées. Son départ se fait sentir au Secrétariat auquel elle donna tout son intérêt et tout son enthousiasme... Des Etats-Unis, mais après une année d'études médievales à Paris, nous est venu Joseph McMahon ancien membre de notre Comité directeur... A son tour, le Canada vient de nous envoyer un représentant en la personne de Robert Keyserlingk. Bob a terminé ses études en philosophie à Loyola College, Montréal, et nous est arrivé précédé d'une solide réputation d'éditeur de journaux universitaires.

Nos voyages : Le Secrétaire général de Pax Romana-MIIC, Ramon Sgranyes de Franch, a passé la plus grande partie du mois d'octobre en Amérique du Sud... Plus modeste, le Secrétaire général du MIEC visita rapidement l'Allemagne, la Belgique, le Luxembourg et la France dans le but de reprendre contact avec les directeurs de nos différents sous-secrétariats et de visiter nos fédérations. Au début octobre, Bernard Ducret se rendit à Milan aux manifestations organisées pour commémorer le X^e anniversaire de l'accueil en Suisse des universitaires italiens réfugiés. Le 19 novembre, il participa à la réunion de l'Arbeitsgemeinschaft suisse qui groupe, en particulier, les fédérations affiliées à Pax Romana-MIEC ainsi que les aumôniers des villes universitaires... Joseph McMahon assista à la première réunion de notre nouveau sous-secrétariat de formation et d'action sociales à Fribourg-en-Brigau, avant de se rendre à une réunion convoquée à Paris par le Département de Jeunesse de l'UNESCO... Quant à Thaddée Szmikowski, il représenta le Secrétariat général du MIIC au Congrès des juristes à Paris et Royau-mont... Immédiatement après l'Assemblée interfédérale de Krabbesholm, Rosemary McGowan se rendit en Norvège et en Suède, et, de là, à la Summer School des étudiants britanniques en Ecosse... Enfin, notre ancienne collaboratrice, Rosemary Goldie, quittera Rome le 8 décembre pour l'Uganda où elle prendra part au I^{er} Congrès de l'apostolat des laïques en Afrique. Elle volera ensuite vers l'Asie, l'Australie, la Nouvelle Zélande et les Etats-Unis avant de revenir en Europe. Nous lui avons demandé de mettre à profit ce long voyage, qu'elle entreprend à la demande du Comité permanent pour les Congrès de l'apostolat des laïques, pour poser de nombreux jalons en vue du Séminaire asiatique de Pax Romana.

Notre travail quotidien : Nos deux Secrétariats ont eu à accomplir mille et un travaux à la suite de nos réunions de l'été... Les procès-verbaux ont été rédigés et traduits, d'innombrables lettres ont été écrites et le MIEC a consacré une large part de ses activités au développement de ses activités en Asie : une brochure

LAUREATI : Les structures qui tirent leur origine des idées ne peuvent être modifiées que par les idées.

Il nous semble impossible en Italie de séparer — dans les buts des Unions professionnelles comme dans leurs activités — l'apostolat intellectuel de l'apostolat professionnel. Ce dernier se fait en somme par l'élaboration et la diffusion des idées. C'est pourquoi nous pouvons dire que les Unions professionnelles en Italie exercent un véritable apostolat intellectuel : premièrement en favorisant la formation chrétienne de leurs membres ; puis en cherchant à faire pénétrer des idées chrétiennes parmi les confrères de la profession ; enfin, en cherchant à corriger directement, par l'action de ses associés, ou en suggérant de corriger par la loi ou par la coutume, les structures sociales du milieu professionnel ; ces structures exercent souvent une fâcheuse influence aussi bien sur les personnes qui pratiquent une profession que sur ceux qui ont recours à leur service, en leur donnant une conception matérialiste de la vie et de leur activité.

Cette dernière finalité des Unions professionnelles doit intéresser particulièrement les membres de Pax Romana : les structures sociales ne seront corrigées que par l'insertion des idées et des principes dictés par la charité chrétienne dans les lois et les coutumes. Car les structures qui tirent leur origine des idées ne peuvent être modifiées que par des idées.

Monsieur Cassano est chargé des Unions Professionnelles au Conseil central du Movimento Laureati.

La pauvreté chrétienne doit se traduire par une certaine modération des désirs et des prévisions.

Au cours de ces derniers mois, le Comité du Secrétariat international des ingénieurs catholiques a tenu deux réunions : à Madrid les 30 et 31 mars, à Vico Equense (Italie) les 12-14 octobre.

Au cours de ces deux sessions — bien remplies —, le Comité des ingénieurs a passé en revue l'activité du Secrétariat et des organisations nationales des ingénieurs catholiques qui lui ont donné son adhésion et il s'est surtout attaché à fixer les grandes lignes de l'organisation du II^e Congrès international des ingénieurs catholiques qui aura lieu à Delft (Pays-Bas), du 22 au 25 juillet 1954. Le thème de ce Congrès sera : *La responsabilité sociale de l'ingénieur catholique dans l'industrie*. Après une introduction portant sur la responsabilité de l'ingénieur en tant que catholique dans le développement de la prospérité, le thème du Congrès sera divisé en quatre points particuliers, consacrés au rôle de l'ingénieur suivant la structure de l'entreprise qui l'emploie : entreprises privées à direction personnelle; entreprises privées sous le régime des sociétés anonymes; entreprises nationalisées; et enfin grandes entreprises internationales.

Le Secrétariat espère que ce Congrès, en plus d'une occasion de contact entre ingénieurs catholiques du monde entier, contribuera à stimuler les efforts de ceux qui sont à la recherche d'un équilibre entre les forces nouvelles libérées par le progrès technique et les besoins fondamentaux des hommes trop souvent ignorés par l'industrialisation moderne. Le Comité des ingénieurs ne s'est pas borné toutefois à préparer l'organisation de cette rencontre. Sous la direction du R. P. Louis Chevalier, S. J., son Assistant ecclésiastique, le Comité a entrepris une première étude des grandes responsabilités sociales de l'ingénieur chrétien dans une société qui ne suit plus les enseignements de l'Evangile. De cette première étude, le Comité a dégagé quelques conclusions provisoires qui constituent l'ébauche d'un code moral pour la profession d'ingénieur.

1. L'ingénieur doit choisir les travaux qui ont pour but de satisfaire les besoins humains matériels essentiels : nourriture, vêtement, logement, fondation et vie de la famille, travail,

Voici en résumé quelques informations sur ce que s'efforcent de faire les Unions professionnelles en Italie dans le domaine de l'apostolat intellectuel :

1. L'Unione Cattolica Italiana Tecnici a organisé des réunions d'étude sur les conséquences sociales et morales du progrès technique. Les conclusions de la réunion nationale de Florence (novembre 1952) ont formulé clairement le problème et ont indiqué aussi des solutions qui ont été remarquées dans les milieux catholiques et neutres, en Italie et à l'étranger. Cette même Unione a eu une influence intéressante sur les problèmes du bâtiment et du logement auxquels on a appliqué en Italie des solutions concrètes fort originales.
2. L'Associazione Medici Cattolici Italiani a pris dernièrement une claire position sur trois questions de principe qui se posent à la conscience non seulement des médecins mais aussi des hommes et de la société en général : les problèmes de la fécondation artificielle, de la limitation des naissances et de l'euthanasie. L'AMCI a également réagi aux tendances qui se sont manifestées au sein de l'Organisation mondiale de la santé en vue de la limitation des naissances aux Indes. Les médecins catholiques italiens demandent plutôt que l'OMS donne une contribution efficace aux progrès de l'hygiène dans les pays insuffisamment développés.

3. L'Unione Cattolica Juristi Italiani a tenu une réunion spécialisée pour l'étude des principes du droit naturel et ses résultats ont été publiés dans un volume *Il diritto naturale vigente*. Les Congrès de l'Union, en ces dernières années, ont traité les sujets suivants : « Fonction et structure de l'état moderne » ; « Discipline juridique de la liberté économique » ; « Nations et organisations internationales ». L'Union publie également la revue *Justitia* qui est bien connue dans les milieux scientifiques et professionnels.
4. L'Unione Cattolica Artisti Italiani a organisé cinq Congrès nationaux ainsi qu'un Congrès international pendant l'Année Sainte, attirant particulièrement l'attention des artistes sur l'Encyclique *Mediator Dei* qui touche aux problèmes très délicats de l'art sacré moderne. L'Union des artistes a organisé également deux semaines de culture religieuse.
5. L'Unione Cattolica Farmacisti Italiani envoie son journal *Rapporti* à toutes les pharmacies d'Italie dans le but de faire connaître jusqu'aux coins les plus reculés la pensée de l'Eglise sur les problèmes qui touchent à l'assistance sanitaire ; elle s'occupe également de promouvoir une vaste action pour améliorer l'assistance pharmaceutique mutualiste et pour obtenir une saine discipline de la production des médicaments.

INGÉNIEURS

Fundação Cuidar o Futuro

loisirs, rendant possibles la culture et la religion.

2. Dans ce but, il doit acquérir et développer d'abord des connaissances techniques, puis des connaissances économiques et sociales.
3. Le technicien doit avoir le courage de parler en toute indépendance ; il doit révéler les conséquences sociales ou politiques des plans proposés sans se laisser influencer par les honoraires qui lui sont dus. C'est une exigence de la pauvreté et de la charité.
4. L'ingénieur doit se préoccuper de l'utilisation faite de ses travaux. Ne pouvant faire seul face à cette responsabilité, il doit l'assumer en équipe.
5. La responsabilité sociale de l'ingénieur l'oblige à établir des plans de main-d'œuvre aussi sérieux que les plans techniques.
6. Devant les problèmes posés par le développement des richesses, l'ingénieur doit prendre position selon l'esprit chrétien. Le malthusianisme, par exemple, lui est contraire. Il a pour origine une prévision trop étroite des possibilités humaines et un manque de confiance en Dieu allant jusqu'à l'emploi de moyens contraires à l'ordre providentiel. Il ne peut prétendre reposer sur des données scientifiques certaines.
7. La pauvreté chrétienne doit se traduire par une certaine modération des désirs matériels et des prévisions. Elle est une condition de la liberté. L'esprit de pauvreté doit rendre l'homme plus capable de soulager les misères de tous. Le luxe s'oppose à la fraternité.
8. Ces réflexions entraînent les applications suivantes :
 - Le secret gardé sur le coût de certains travaux des entreprises nationales est trop utilisé pour masquer des dépenses inutiles. Ces dépenses n'ont souvent pour autre but que de satisfaire la vanité des directeurs.
 - Les efforts pour développer le logement doivent précéder le développement du luxe dans la vie domestique (nourriture, vêtement, auto, etc.).
 - Les études techniques faites dans la construction concernent à tort

les installations secondaires plus que le gros œuvre de construction. Ainsi se trouve augmenté le retard de la construction.

- Les réformes de structure sont en retard sur les réformes individuelles ; elles doivent retenir une part importante de notre attention.
- Les produits pharmaceutiques doivent être mis en fabrication en vue de procurer des remèdes et non pour leurrer, par une publicité trompeuse, la crédulité des masses. On peut citer l'exemple de l'Italie qui vient d'obtenir la mise en vente des remèdes les plus utiles au prix de revient sans bénéfice.

Une partie de la discussion a porté aussi sur la nature du lien social qui unit les ingénieurs. Forment-ils une communauté ?

Si par communauté l'on entend un corps organique formé d'éléments complémentaires, le mot ne semble pas convenir parfaitement. La communauté à laquelle appartiennent les ingénieurs, c'est l'entreprise élémentaire ; puis ils ont aussi leur place dans des communautés plus vastes : la branche professionnelle, la cité, la nation, la société tout entière. C'est à cette communauté plus vaste qu'ils se doivent et non seulement à leurs intérêts étroits de salaire ou de brevet.

S'ils ne sont pas réunis en communauté, ils sont unis cependant par un lien plus ténu qu'on peut appeler une affinité ou ressemblance spirituelle. Ils ont la même origine culturelle, la même situation relative dans la communauté de l'entreprise, la même promotion dans leur carrière. Il en résulte qu'ils ont quelques intérêts communs à défendre mais surtout qu'ils ont des responsabilités analogues dans la société.

Le Secrétariat des ingénieurs a également convoqué une première réunion d'ingénieurs agronomes qui s'est tenue à Venise, en mai dernier, pendant la rencontre d'étude de Pax Romana-MIIC sur les problèmes de la population. Des normes pour la constitution d'un sous-comité international des agronomes, dépendant du Secrétariat des ingénieurs de Pax Romana, ont été adoptées à cette réunion de Venise. Les ingénieurs agronomes se sont également intéressés aux travaux des organisations internationales officielles.

F *Grande Bretagne* : L'union des étudiants catholiques a tenu cette année en Ecosse sa Summer School sur le thème du mariage... La Newman Association a offert un dîner en l'honneur de Sir Hugh Taylor, à la veille de son retour aux Etats-Unis... Le mouvement des étudiants a été cruellement affecté par la mort de Mgr McClements, aumônier à Londres des étudiants étrangers. Qu'il dorme en paix!

L'Afrique du Sud a maintenu un contact très étroit avec nous par l'intermédiaire de David Mayne... La Fédération étudiante a traité, cette année, de la « Justice interraciale » et a publié sur ce thème une heureuse déclaration de principes... Elle a également demandé au Secrétariat général de l'aider à préciser l'action qu'elle devrait entreprendre face à la situation en Afrique du Sud... De son côté, la Kolbe Association a réuni dans un élégant et utile volume les textes des conférences prononcées à l'occasion des deux dernières Winter Schools.

L'Allemagne qui avait accepté à Krabbesholm la responsabilité du sous-secrétariat de formation et d'action sociales de Pax Romana en a désigné le directeur en la personne de M. Erich Tradt, de Münster. La première réunion internationale du sous-secrétariat, à Fribourg-en-Brigau au début de novembre, a été consacrée au « Problème des réfugiés »... C'est à Würzburg que s'est tenu cette année le Congrès annuel de la KDSE, tandis que le château de Gemen vit, une fois de plus, accueillir un très grand nombre d'universitaires enthousiastes.

France : Le Conseil fédéral de la FFEC a été convoqué à la mi-octobre, dans les environs de Paris ; il examina les activités de la Fédération et nomma de nouveaux dirigeants. François Sarda a été remplacé par Guy Lafon... *Monde moderne et sens de Dieu*, tel a été le sujet de la Semaine des Intellectuels organisée à Paris, en novembre, par la CCIF.

En Autriche, la Katholische Hochschulg Jugend Oesterreichs a tenu ses assises du 23 au 30 août à Kremsmünster. Reprenant le sujet du Congrès mondial du Canada, elle étudia : « Crise et réforme des universités. L'avenir de l'enseignement supérieur. »

Australasie : Le prochain Congrès de notre Fédération australienne se tiendra en janvier 1954 (thème : *Vocation*)... Quant aux étudiants de Nouvelle Zélande, ils se réuniront en février pour parler de *La Vérité, devoir de l'universitaire*... Rosemary Goldie assistera à ces deux réunions.

Inde : Le jour de la fête du Christ-Roi a été publié le premier numéro du bulletin des aumôniers de l'All India Catholic University Federation... En septembre, le R. P. Pierre Ceyrac, aumônier de ladite fédération, visita un grand nombre de groupes locaux.

Le Japon vit se réunir en juillet-août le Congrès national de notre fédération d'étudiants catholiques.

Etats-Unis : Deux nouveaux cercles locaux se sont joints aux efforts des « groupes intermédiaires » qui travaillent dans ce pays sous la responsabilité de Margery Black. Des mesures ont déjà été prises pour assurer une collaboration toujours plus efficace avec Pax Romana... La NFCCS et la Newman Club Federation ont eu leur Convention annuelle à la fin du mois d'août.

Secrétariat

Suite de page 3

spéciale a été rédigée et de nombreux nouveaux contacts établis.

Nos visiteurs: M^{lle} Archinard, de Genève, a rendu visite il y a quelques semaines au Secrétariat général pour discuter de la participation de *Pax Romana* à l'exposition organisée à Genève à l'occasion de la « Journée des Nations-Unies ». M. David Davis, directeur de la Foundation for Youth and Student Affairs, de New-York, vint discuter toute une journée avec nous du programme de notre travail en Amérique du Sud... Nous eûmes aussi la joie d'une longue conversation avec Zygmunt Marzys, membre du Comité directeur du MIEC, qui passa par Fribourg en se rendant à la réunion du Sous-Secrétariat de formation et d'action sociales ; à l'issue de celle-ci, les deux participants hollandais, Ruud de Quay et Jeltje Verwer, nous apportèrent leurs impressions et leurs suggestions pour une meilleure collaboration avec les universitaires des Pays-Bas... N'oublions pas non plus la visite de M. Léon Czosnowski, secrétaire général de notre Fédération polonaise « Veritas ». Avant de s'envoler pour le Canada et les Etats-Unis, les cinq étudiants sud-américains qui participèrent à l'A. I. de Krabbeholm, s'entretenirent avec nous du travail à accomplir dans leur continent. Ils nous dirent aussi leur reconnaissance d'avoir pu faire un vaste tour en Europe, puis en Amérique du Nord, grâce aux bourses offertes à *Pax Romana* par la Foundation for Youth and Student Affairs... Peu après leur départ, nous arriva Rosemary Dominguez, du Panama... Au milieu de toutes ces visites, nous accueillîmes notre cher et grand ami Vittorino Veronese, de Rome, venu pour un large échange de vues sur les problèmes que confronte *Pax Romana* et pour mettre au point avec Ramon Sugranyes, les détails de leur voyage en Amérique Latine... Nous ne voudrions pas oublier la rencontre avec Rosemary Goldie qui nous permit de discuter de son voyage autour du monde, ni les nombreuses visites du R. P. Kælin, O. P., assistant ecclésiastique du MIIC, qui nous fit largement profiter de son expérience et de ses sages conseils.

A noter: Le Comité directeur du MIEC, le Conseil du MIIC et le Comité financier de *Pax Romana* se réuniront, à Fribourg, au début du mois de janvier 1954. Les deux Secrétariats généraux élaborent en ce moment le programme des réunions que nous aurons en commun à cette occasion... Nos démarches en vue de la réorganisation de la Commission nord-américaine se poursuivent activement et nous espérons pouvoir en donner prochainement de bonnes nouvelles... De même s'élabore le programme de nos semaines d'études en 1954.

C'est après l'Assemblée interfédérale de *Pax Romana* qu'eurent lieu les journées médicales organisées par le Sous-Secrétariat de médecine. Malgré la fatigue accumulée pendant l'Assemblée interfédérale, les représentants d'une dizaine de nations se réunirent à l'Institut français de Copenhague.

Les délégués abordèrent d'abord le problème posé par la santé de l'étudiant, problème qui nous touche doublement tant comme étudiant que comme médecin. Un bref rappel indiqua l'évolution de l'idée de « santé de l'étudiant », depuis l'époque bien proche de nous, où chaque étudiant régissait sa santé presque pour son propre compte, et où toutes les réalisations pratiques — consultation, dépistage, sanatoria, vaccination — ne dépassaient guère l'échelon du collège ou de la faculté, jusqu'à nos jours où le problème a atteint un échelon national, où l'idée de santé comme bien national est acceptée par tous, et où il tend déjà à franchir les frontières, à devenir international.

La confrontation des renseignements qui furent apportés par les délégués des différents pays, ou envoyés par les correspondants d'autres nations, montra que dans de nombreux pays les causes des maladies des étudiants étaient les mêmes. La difficulté et l'intensité des préparations aux examens ou aux concours, la longueur des études, l'insécurité des débouchés, la concurrence, et souvent les conditions matérielles précaires, tout ceci menace la santé physique de l'étudiant, mais aussi sa santé mentale. Reprenant les vœux

exprimés lors des « Journées internationales d'information sur la protection de la santé de l'étudiant », tenues à Paris en septembre 1952, les délégués souhaitent que les pouvoirs publics mettent tout en œuvre pour protéger au maximum les étudiants contre la tuberculose, d'abord par des moyens directs : examens radiologiques obligatoires et périodiques, création de sanatorias d'étudiants, vaccination par le B. C. G., mais aussi par des moyens indirects : restaurants universitaires, cités universitaires, fonds de secours et aide financière. Les délégués insistèrent particulièrement sur le besoin de mettre à la disposition des étudiants en cure des moyens modernes leur permettant de continuer leurs études et de favoriser leur réadaptation intellectuelle et psychologique. Trop nombreux en effet sont les étudiants qui abandonnent leurs études à leur sortie des sanatorias.

Mais s'il faut protéger le corps de l'étudiant, on doit également se préoccuper de sa santé mentale. D'abord, en prévenant les étudiants du danger qu'ils courent en combattant la fatigue des préparations aux examens et aux concours par l'ingestion d'excitants médicamenteux ; ensuite, en les engageant à recourir avec confiance aux consultations médico-psychologiques ; enfin en remarquant que trop d'étudiants souffrent d'une inactivité physique, et que les sports devraient faire partie du cycle universitaire au même titre que les disciplines intellectuelles.

Entre les discussions, les délégués visitèrent un hôpital de Copenhague et

purent ainsi se rendre compte de l'effort fait par le Danemark dans le domaine des soins hospitaliers.

Puis ce fut la visite d'un centre de dépistage de tuberculose : salles d'exams, postes de radioscopies et radiographies, fichiers pour noter les soins donnés aux malades et les résultats des examens préventifs périodiques des membres de leur famille.

Les délégués entendirent, en outre, un exposé sur la Communauté européenne de la santé ou Pool Blanc, échangeant leurs opinions, et apportèrent le point de vue de leurs pays respectifs. Il ressortit de la discussion que des trois branches bien distinctes que présente la Communauté européenne de la santé, à savoir le domaine culturel, l'action sanitaire, le domaine économique, celle où l'union serait la plus facilement et la plus vite réalisable se trouve sur le plan culturel. Cette union serait profitable à tous les étudiants en médecine, d'autant plus qu'ils travaillent souvent sur les mêmes ouvrages, qu'ils se penchent sur les mêmes cas, puisque la médecine, comme la maladie qu'elle combat, est internationale, et qu'il importe peu qu'un médicament ait été découvert dans un laboratoire plutôt qu'un autre : seule son efficacité compte, son action est son seul critère. De plus, combien intéressant serait pour un étudiant de faire une année d'études dans une faculté étrangère où il pourrait se familiariser avec les techniques particulièrement bien mises au point dans tel ou tel pays.

Un exposé suivi de discussions sur l'Organisation mondiale de la santé termina les journées médicales. Les délégués approuvèrent la définition de la santé comme « un état de complet bien-être physique, mental et social », et comme « un des droits fondamentaux de tout être humain, quelles que soient sa race, sa religion, ses opinions politiques, sa position économique et sociale ». Quelques exemples précis sur l'action de l'Organisation mondiale de la santé, particulièrement dans sa lutte contre le paludisme, la tuberculose, les affections vénériennes, contre les épidémies de peste ou de choléra, furent la conclusion de cet exposé. Puis le docteur Anna-Maria Gadé, Danoise exerçant en Afghanistan, apporta de nombreux détails sur l'organisation sanitaire de ce pays, et clôtura les journées médicales.

Si l'on veut tirer une conclusion, aussi bien du résultat des discussions que des contacts personnels que nous avons pu prendre, on ne peut manquer d'être frappé par le désir des étudiants de voir se réaliser une certaine unité : les possibilités d'échanges, les avantages matériels militent d'une manière assez tangible pour qu'on ne se laisse pas rebuter par des difficultés économiques et politiques. En tant que chrétiens, nous n'avons pas le droit de nous désintéresser de ce courant d'idées et de réalisations encore jeunes, mais susceptibles de réaliser dans l'avenir une plus grande universalité. N'a-t-on pas dit à propos du Pool Blanc : « La Foi soulève des montagnes, pourquoi ne parviendrait-elle pas à abattre des frontières ? »

ARTISTES

Suite de page 2

donc été décidé de lancer dans le monde entier un appel dans les journaux et revues afin d'obtenir la collaboration de tous les artistes catholiques. L'organisation très souple du Secrétariat — avec son Président, son Vice-Président et son Secrétaire, avec les délégués des différents pays et des correspondants, là où des groupements d'artistes ne sont pas constitués — lui permet de développer une action assez efficace avec des moyens financiers très restreints. Les délégués et les correspondants reçoivent périodiquement des bulletins et des circulaires en cinq langues, qu'ils s'occupent eux-mêmes de diffuser et de faire connaître autour d'eux. Les contributions que doivent payer d'après les statuts les groupements officiellement affiliés à *Pax Romana*-MIIC permettront avec le temps de développer notre Secrétariat. Mais nous tenons à restreindre autant que possible les frais administratifs et cherchons des collaborations volontaires ; nous pourrions ainsi réserver les moyens financiers pour des tâches importantes.

Le Secrétariat espère pouvoir annoncer très prochainement le deuxième Congrès mondial des artistes catholiques, qui doit avoir lieu en 1954. Déjà cette année, à l'occasion de l'Assemblée plénière de *Pax Romana*-MIIC à Bonn, nous avons pu étendre notre champ d'action et établir d'utiles contacts avec l'Amérique du Nord, l'Afrique du Sud et les pays d'Amérique Latine. Nous espérons que ces nouvelles relations nous permettront de réaliser des échanges d'idées sur le plan mondial au service de *Pax Romana*.

SEMAINE INTERAMÉRICAINE D'ACTION CATHOLIQUE

Ci-contre :

Les délégués s'assemblent pour la photographie traditionnelle.



Un souvenir et coordonner les efforts apostoliques des étudiants et des intellectuels et hommes de profession libérale dans le continent américain, en les attachant davantage à l'idéal de *Pax Romana*, est depuis des années une des préoccupations essentielles de nos deux Mouvements. Aussi avons-nous accepté avec une joie particulière l'invitation que les organisateurs de la III^{ème} Semaine inter-américaine d'Action catholique ont adressée au Secrétaire général de *Pax Romana*-MIIC.

La III^{ème} Semaine inter-américaine d'Action catholique, qui eut lieu du 17 au 25 octobre à Lima et à Chimbote (Pérou), était le but final — et combien intéressant ! — du voyage. Mais il y avait aussi les étapes intermédiaires, — celles-ci seulement trop rapides, hélas, au gré du voyageur.

Le climat de travail intense et de communauté fraternelle de la Semaine, de même que l'accueil cordial rencontré à Bogotà, à Quito et à Lima, ont permis à notre ami Ramon Sugranyes de Franch de renouer plus intimement de nombreuses amitiés qu'il avait pu établir lors de son précédent voyage, en 1949, et de créer des liens nouveaux entre les intellectuels catholiques des pays d'Amérique latine et *Pax Romana*.

Dans les capitales de la Colombie, de l'Equa-

teur et du Pérou, le Secrétaire général du MIIC a eu l'occasion de prononcer des conférences et de tenir des séances d'information et de discussion sur *Pax Romana* et sur les problèmes de l'apostolat intellectuel et professionnel, à l'échelon national aussi bien qu'international. Pendant la Semaine inter-américaine, de nombreux délégués, en dépit de l'horaire chargé des séances, ont pris part, sous la direction de notre ami, à des « carrefours » sur l'action catholique universitaire, sur l'apostolat des professions libérales et sur la présence catholique dans les organisations internationales. A Quito, l'Association des médecins catholiques a demandé formellement son affiliation à *Pax Romana*. Et dans plusieurs autres pays des groupements d'intellectuels, qui sont en train de se constituer au sein de l'Action catholique, ont annoncé leur intention de s'affilier.

Le vice-président de *Pax Romana*-MIIC, M. Vittorino Veronese, en sa qualité de Secré-

taire général du Comité permanent pour les Congrès mondiaux de l'Apostolat des laïcs, a également pris part à la Semaine inter-américaine d'Action catholique. Sa présence, son rayonnement personnel et sa vaste expérience dans tous les domaines de l'apostolat y ont été vivement appréciés.

Enfin, première et dernière étape sur le Continent américain, Ramon Sugranyes a pu passer deux fois quelques brèves journées à New-York. Il a été reçu par le président du MIIC, Sir Hugh Taylor, dans son foyer, et il a eu, en plus du plaisir de quelques bonnes heures de conversation avec lui sur les problèmes de *Pax Romana*, l'honneur de visiter l'insigne « fief » de notre Président, à l'Université de Princeton. A New-York encore, Miss Catherine Schaeffer et le Bureau de la NCWC pour les Nations-Unies ont offert au visiteur avec une amabilité prévenante d'utiles informations et des contacts personnels dans le centre mondial des Nations-Unies.

Carnets à anneaux pour étudiants

BIELLA

Le produit suisse renommé
un seul carnet pour tous les cours

ACADEMIA	ACTO	UNI
2 anneaux	6 anneaux	2 anneaux

EN VENTE DANS TOUTES LES PAPETERIES

DUPLICATEUR

Gestetner

AGENCE EXCLUSIVE

pour les cantons de Vaud, Valais, Fribourg, Neuchâtel

Demander une démonstration de la machine sans engagement au

BUREAU MODERNE S. A.

Square Métropole 12 ENCRE	Lausanne STENCILS	Tél. (021) 22.51.45 PAPIERS
------------------------------	----------------------	--------------------------------

LE BON CHOCOLAT BELGE

Côte d'Or

CÔTE D'OR

ALIMENTA

40 rue Bara, Bruxelles